Questions fréquentes

Des paratonnerres radioactifs?

On estime qu'en Belgique il y a plusieurs milliers de paratonnerres munis d'une ou plusieurs sources radioactives installés sur des immeubles, des appartements ou des constructions hautes comme des clochers et des pylônes. Certains ont également été installés sur des habitations privées.

Les propriétaires ou locataires ne sont pas toujours au courant qu'un appareil radioactif de ce genre est installé sur leur toit. De la même manière, certains paratonnerres radioactifs peuvent avoir été réutilisés, dans l'ignorance, lors de transformations de bâtiments.

Les paratonnerres radioactifs que l'on rencontre ont au moins 15 ans. L'idée de départ était d'ioniser l'air afin de le rendre conducteur dans le voisinage de la pointe du paratonnerre. On a entre-temps découvert que les paratonnerres radioactifs sont entièrement inutiles, la présence d'une source radioactive sur le paratonnerre ne détermine pas le bon fonctionnement de celui-ci. Ils se trouvent la plupart du temps, s'ils n'ont pas été entretenus, dans un état déplorable. Une dispersion de particules radioactives dans l'environnement n'est plus exclue, par exemple à cause de la corrosion du métal.

La manipulation de ces paratonnerres peut être dangereuse, c'est pourquoi l'enlèvement, le démontage, le conditionnement des parties radioactives, le transport et le stockage de ce type d'appareil ne peuvent être réalisés que par des professionnels.

Il existe divers types de modèles, chacun présentant une forme caractéristique aisément reconnaissable. Vous trouverez sur le site de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire http://www.fanc.fgov.be des illustrations des principaux modèles, qui vous permettront de les identifier. Vous y trouverez également des prescriptions de sûreté pour l'enlèvement des paratonnerres radioactifs et une liste d'entreprises spécialisées dans cet enlèvement.